

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19525 - 76ÈME ANNÉE

Sauvons l'année scolaire : l'occasion idéale de mettre en place un calendrier adapté au climat de La Réunion

Coronavirus : l'heure du calendrier scolaire réunionnais

En raison de l'épidémie de coronavirus, l'année scolaire 2019-2020 est compromise, avec un « bac cocotier » pour tous car attribué en fonction de résultats partiels sur l'année scolaire. A La Réunion, le climat impose un autre calendrier qu'une reprise aux forceps en mai. Pourquoi ne pas fermer toutes les écoles jusqu'au moins le mois d'août et envisager de terminer l'année scolaire entre septembre et décembre ? Ainsi, tous les élèves auront droit à tout le programme, les examens 2020 ne seront pas dévalorisés et à partir de mars 2021 commencera une nouvelle année scolaire, sur la base du calendrier scolaire le plus propice à la réussite scolaire de tous les Réunionnais.

Compte tenu de l'épidémie de coronavirus, le projet du gouvernement de faire ouvrir les écoles au mois de mai rencontre une forte opposition, y compris à La Réunion. Nombreux sont celles et ceux qui plaident pour un retour en classe au moment de la rentrée scolaire prévue en août prochain à La Réunion. A Maurice, nos voisins ont décidé de fermer les écoles jusqu'en septembre.

Le coronavirus a aussi pour conséquence de tronquer le baccalauréat. Les candidats au premier grade universitaire sont évalués selon des modalités qui n'étaient pas prévues au départ, et qui les privent de l'examen final où

les copies sont anonymisées.

Le Bac n'est pas le seul diplôme concerné. Les examens des CAP et des BEP ne pourront pas évaluer le candidat sur le programme prévu pendant une année scolaire complète. Quant aux universités, rien n'est encore fixé.

Reprendre l'école au mois de mai signifierait quelques semaines de cours, puis une longue coupure à cause des grandes vacances d'hiver avant une reprise au mois d'août pour ensuite aller jusqu'à fin décembre, date de début des trop courtes vacances d'été, à peine un mois.

Une question d'égalité pour tous les élèves

A La Réunion, il est encore possible de sauver l'année scolaire 2019-2020, tout en garantissant dans les meilleures conditions l'accès à l'école pour tous. Cela suppose de concentrer les efforts pour une reprise aux dates prévues pour la rentrée scolaire d'août, et de terminer cette année scolaire 2019-2020 en décembre 2020.

Se fixer comme objectif une fin d'année en décembre permet aussi de se donner une marge de manœuvre au cas où la situation sanitaire de La Réunion ne permettrait pas une ouverture des écoles pour tous au mois d'août.

En tout état de cause, en reprenant les apprentissages où ils en étaient à la mi-mars, il y aurait de la place dans le calendrier pour boucler les programmes prévus pour la deuxième quinzaine de mars, les mois d'avril, de mai et de juin entre début septembre et fin décembre, petites vacances comprises.

Dans ces conditions, tous les élèves réunionnais seront sur un pied d'égalité, et ils auront l'assurance d'avoir une année scolaire qui ne sera pas au rabais.

L'année scolaire se terminant en décembre, la rentrée scolaire pourra alors avoir lieu début mars, quand la période la plus propice aux cyclones et à la canicule sera passée. De cette manière, le calendrier scolaire le plus adapté à la réussite éducative des jeunes Réunionnais sera entré en vigueur tout en offrant aux élèves et à leurs parents le bénéfice de la totalité du service public d'éducation d'une année scolaire.

Pas de « bac cocotier » à La Réunion en 2020

Bien sûr, certains ne manqueront pas de dire que les élèves réunionnais auraient alors quelques mois de retard sur leurs homologues français. Mais ces quelques mois supplémentaires signifient une année scolaire complète pour tous,

l'assurance de passer un examen dans des conditions normales et non pas un « bac cocotier » attribué sur les résultats d'une partie de l'année scolaire.

Nul doute que les partisans d'un calendrier scolaire calqué sur celui de la France ne manqueront pas de mettre en avant les quelques milliers de personnes qui passent le bac et comptent poursuivre leurs études en France quelques mois plus tard. Il est clair que l'instrumentalisation de cette minorité doit cesser. Les difficultés rencontrées par les étudiants réunionnais bloqués en France doit alerter.

La crise du coronavirus est un argument pour renforcer l'offre de formation universitaire à La Réunion, où les sciences humaines sont absentes en dehors d'une université privée. C'est également un moyen de plaider pour une véritable Université de l'océan Indien, donnant la possibilité à des jeunes de notre région de se former ici et non pas dans un pays éloigné.

Renforcer l'Université de La Réunion et aller vers l'Université de l'océan Indien

Ce qui signifie que si des formations n'existent pas à La Réunion, elles peuvent être suivies à Maurice, à Madagascar, aux Comores ou aux Seychelles et réciproquement, à condition que l'Université de l'océan Indien adopte un calendrier conforme à sa réalité climatique. Une telle avancée contribuera aussi à la libre circulation des personnes entre La

Réunion et ses voisins, condition de l'ouverture de notre île sur sa région, préalable au développement de La Réunion.

Et quand bien même des Réunionnais tiendraient encore absolument à étudier en France, ils pourraient mettre à profit les quelques mois de décalage en s'investissant dans le monde associatif ou en perfectionnant leur formation par exemple.

Alors, si le cas épineux de la poursuite d'étude de quelques milliers de personnes chaque année peut

se régler, qu'attend-on pour appliquer à plus de 200.000 élèves un calendrier plus propice à l'acquisition des apprentissages, et donc à la réussite éducative ? Personne ne pourrait croire que le maintien du calendrier scolaire calqué sur celui de la France vise à satisfaire les intérêts d'une infime minorité qui aime passer au moins un mois de vacances en France.

M.M.

Gaëlle Borgia récompensée pour sa contribution à une enquête du New York Times

Le Prix Pulitzer attribué à une journaliste malgache travaillant à Madagascar

Pour la première fois donc, un journaliste de nationalité malgache et exerçant à Madagascar est honoré par le Prix Pulitzer. Il s'agit de Gaëlle Borgia, correspondante à Madagascar de plusieurs médias dont le New York Times.

Gaëlle Borgia, journaliste freelance aux manettes de Tanala production. Correspondantes de plusieurs médias internationaux, elle fait partie des lauréats de l'édition 2020 du prix Pulitzer, dans la catégorie « International reporting ».

Gaëlle Borgia est primée dans le cadre de sa contribution à une série de six articles publiés par le journal New York Times, en novembre 2019. Ces articles rapportent une enquête sur l'ingérence Russe dans les pays étrangers. Le projet du New York Times à qui ce « prix collectif » a été décerné est piloté par Michael Schwartz, journaliste d'investigation particulièrement capé sur le dossier Russie. La partie de l'enquête menée à Madagascar concerne le rôle joué les Russes dans l'élection présidentielle de 2018. Gaëlle Borgia souligne que le prix récompense un travail d'équipe, non pas juste de la rédaction du New York Times, mais aussi, de l'équipe malgache qui l'a aidée dans ses investigations. Une journaliste et une traductrice malgache ont, en effet, été de la partie.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Le néocolonialisme français en crise

Coronavirus à Mayotte : confinement impossible et flambée de l'épidémie

Hier soir, la préfecture de Mayotte et l'ARS n'ont pas communiqué les chiffres officiels du coronavirus. Cette première n'est guère rassurante. Selon les dernières statistiques officielles en date de mardi, 739 cas de COVID-19 étaient confirmés à Mayotte dont 9 décès, 353 guérisons et surtout 53 nouveaux cas confirmés en 24 heures. D'après « les Nouvelles de Mayotte », 779 cas seraient confirmés hier, soit 40 nouveaux cas en une journée, soit près d'une centaine de nouvelles contamination au COVID-19 en 48 heures. L'épidémie flambe à Mayotte en raison d'un terreau favorable, résultat de 45 ans d'administration française au mépris du droit international. Car à Mayotte, beaucoup sont face à un choix dramatique : rester confiné et risquer de souffrir de la faim, ou sortir pour manger avec la menace d'être contaminé par le coronavirus, dans une île aux infrastructures sanitaires insuffisantes.

Cela fait 45 ans que la France a refusé de respecter le résultat d'un référendum d'autodétermination que son gouvernement avait pourtant organisé. Cette décolonisation inachevée des Comores a donc pour conséquence le maintien d'une administration occidentale dans cette île.

Par son choix, la France a donc pris la responsabilité de prendre les décisions au nom des habitants de Mayotte. Elle a donc appliqué à ce territoire sa logique néocoloniale : concéder quelques avancées sociales en échange du maintien de Mayotte dans une économie de comptoir.

Cette logique s'est traduite par la mise en place en 2011 d'un département bien singulier : ses habi-

tants n'ont pas les mêmes droits qu'un citoyen français et Mayotte est intégrée à l'Union européenne. En effet, l'égalité sociale est refusée, ce qui fait, par exemple, que le RSA est inférieur à celui versé à La Réunion et en France.

Tout comme à La Réunion, le coût de la vie y est supérieur à celui de la France. Par conséquent, l'économie de Mayotte ressemble beaucoup plus à celle d'un pays en développement qu'à un pays développé, avec une forte proportion du travail informel. Ce système est favorisé par l'utilisation comme travailleurs clandestins de personnes venant des autres îles des Comores, et qui sont considérés comme des étrangers sans papier par les autorités françaises.

Hier encore, un reportage de Mayotte Première montrait toute la difficulté de faire respecter le confinement dans un pays en voie de développement. Cette fois, il n'était pas question des affrontements entre des réfractaires au confinement et la police. La parole était donnée à quelques travailleurs qui luttent quotidiennement pour survivre.

Pour maintenir le lien entre la Petite Terre et la Grande Terre, la barge continue de circuler, mais en service minimum avec une fréquence d'une barge par heure au lieu de plusieurs habituellement.

Prévue pour accueillir 500 personnes, la capacité du bateau est limitée à 100 personnes pour appliquer les mesures de distanciation sociale. Mais à en croire les travailleurs de la barge, la limite de 100 passagers n'est pas respectée, et de demander l'augmentation de la fréquence horaire.

L'embarquement et le débarquement des passagers donne lieu à

des scènes de promiscuité, qui favorisent donc la transmission du coronavirus. La barge est donc devenue un nid à virus, en raison d'une décision prise par l'administration française à Mayotte.

Faim ou coronavirus

Pourtant, les usagers de la barge n'ont pas le choix. Faute de revenus suffisants, ils sont obligés de prendre le risque d'attraper le COVID-19 et ne peuvent se permettre de rester confinés de peur de souffrir de la faim.

Manifestement, malgré le renfort du Mistral, la France n'arrive pas à persuader la population de rester confinée. Cela pose la question des moyens déployés pour limiter les déplacements. Apparemment, les familles qui sont dans la plus grande précarité ne sont pas assez soutenues, sinon elles ne prendraient pas le risque de sortir travailler dans une île durement touchée par le coronavirus.

Ceci sera lourd de conséquences, dans une île qui ne compte qu'un seul hôpital pour plus de 250.000 habitants. La possibilité d'une saturation de cet hôpital est donc clairement posée. Dans son rapport concernant notamment Mayotte, le Conseil scientifique a recommandé de prévoir d'y positionner un hôpital de campagne pour augmenter la capacité de soins. Et si cela ne suffisait pas, alors ce serait la voie ouverte à la catastrophe sanitaire, car la possibilité d'évacuation sanitaire la plus proche est La Réunion, à plus de 2000 kilomètres.

M.M.

Otè

Myé vo tar ké zamé, vyé motar ké zamé

Mé zami, néna zordi sinkant sink zour nou lé an konfinaz. Sa i fé in bonpé sa : in bon lokazyon pou in gouvèrnman répète son bann game. Dsi l'ékonomi, dsi l'sostyal, dsi la santé é nou la romarké li la répète son bann game-la ziska l'infini.

La anparl anou in maladi pèrsone i koné pa éi koné pa non pli songné, mèm vaksiné. La anparl anou l'indistri, lo komèrs, lo batiman l'agrikiltir. La parl anou ankor lo shomaj tan konplé sansa tan parsyèl. La diskite dsi lo moyin pou moyéné kan ou lé an konfinaz é konm kan ou i trikote i fo ou i détrikote la ankor anparl anou dékonfinaz. La pa mank anparl anou la solidarité épi tan é tan d'zafèr.

Mé oïla, néna in kékshoz bann tète fromaz la obliyé sé la kiltir épi léstatu bann z'aktèr kiltirèl. La obliyé ziska yèr, pars yèr solman lo pti prézidan la desid réponn bann zaktèr kiltirèl. Dopli plis sinkant zour i anul, i anul, i anul ankor é i sousyé pa dsi la sistyasion bann zaktèr kiltirèl. I d'mann pa si banna lé pa apré manzé patat avèk la po sansa san la po. I domann pa kosa zot sédik i doviièn. Si tèlman bann zaktèr kiltirèl lété fini par domann azot si zot lé kantité néglizab dann in gran nasyon kulturé konm La Frans.

I fo dir in n'afèr kiryé : lo minis la kultur la gingn la maladi é gouvèrnman la pa pans ranplas ali. An kontrèr la pa fé in kont sanm li konmsi – é mi pans lé vré dann zot léspri-la kultur sé kan tité néglizab.

Anfin yèr la desid kozé.. Pètèt domin va anparl l'éspor so kou isi. An touléka myé vo tar ké zamé-Sinkant sink zour zot la mète pou ariv ziska la kiltir : shomin granboi té long foutor ! Myé vo tar ké zamé, vyé motar ké zamé.

Justin